

56318



NATIONS UNIES

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Distr. : LIMITEE

E/ECA/PSPI.9/11
9 mars 1995

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Neuvième session de la Conférence des
planificateurs, statisticiens et spécialistes
de la population et de l'information africains

Addis-Abeba (Ethiopie)
11-16 mars 1996

**AMELIORATION DE L'ACCES À L'INFORMATION POUR LE
DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE**

I. INTRODUCTION

1. Si les technologies modernes de l'information font manifestement défaut à l'Afrique, il n'en demeure pas moins vrai qu'il est indispensable qu'au moins certains secteurs de son économie soient parties prenantes à l'ère de l'information afin de rester compétitifs et de jouer un rôle dans l'ordre économique international. D'après le Board on Science and Technology for International Development (Conseil de la science et de la technique au service du développement international), le développement économique est inextricablement lié aux progrès et à l'emploi des techniques de l'information.
2. Le développement économique en Afrique dépendra étroitement des progrès du secteur de l'information. Les pays devront pouvoir communiquer efficacement avec les marchés locaux et étrangers pour décider, sur la base des prix et des services, où ils pourraient obtenir des avantages relatifs pour ce qui est de l'offre de leurs produits aux consommateurs et de l'achat des importations essentielles. De nombreux problèmes de développement économique auxquels se heurtent les pays africains soulèvent des questions scientifiques et techniques qui devront être résolues en Afrique par des experts africains. Aussi est-il essentiel que ces derniers aient les moyens d'effectuer les travaux de recherche-développement et d'offrir à leurs gouvernements et à leur société respectifs des choix réalistes : le manque d'informations pose un obstacle majeur. (National Research Council, 1990).
3. Depuis trop longtemps l'absence de données et d'informations fiables - chiffrées ou non - entrave la planification du développement de l'Afrique. Depuis longtemps, de nombreux pays africains, dépourvus d'une base informationnelle adéquate, baignent dans les ténèbres. "Trop souvent la planification est intervenue sans données factuelles et trop de décisions politiques ont été prises au coup par coup et par intuition" (Adedeji, 1989). Pour ce qui est des échanges d'informations, les Etats africains ont continué de vivre dans un état d'isolement réciproque. De ce fait, ils connaissent davantage les pays du Nord qu'ils ne se connaissent entre eux. Il va sans dire que le monde extérieur connaît mieux, beaucoup mieux l'Afrique que les Africains eux-mêmes ne se connaissent mutuellement.
4. La collecte, l'analyse, le stockage, la recherche et la diffusion des données statistiques se sont considérablement améliorés. Toutefois, jusqu'à ces toutes dernières années, bien peu de progrès ont été accomplis dans le domaine des données non numériques. Pour sa survie économique, l'Afrique a besoin d'informations de nature diverse indispensables à la planification du développement et aux progrès des sciences et des techniques. Le but de la planification du développement est d'améliorer la qualité de vie d'un peuple dans un pays donné, et ce, par le biais de politiques, de programmes et de projets formulés et coordonnés en ce sens par les planificateurs et les décideurs. Il s'agit d'identifier les options et les stratégies de développement et de choisir les meilleures en fonction des informations disponibles. Partant, les données et les informations sont essentielles aux activités de planification du développement économique.
5. Les données sont définies comme "... les matériaux bruts de l'information, des groupes de symboles non selectifs d'actions, de quantités, etc." (Methlie, 1978). D'après l'International Federation for Information processing (Fédération internationale du traitement de l'information), les données sont "... des représentations formalisées de faits ou d'idées susceptibles d'être communiquées ou traitées par certains processus..."
6. L'information d'autre part permet la communication des connaissances... Dans le contexte de la documentation et des services connexes, l'information transmet à l'intéressé les nouvelles connaissances nécessaires à l'accomplissement de ses fonctions - gouvernementales, scientifiques ou techniques - . (Schutz et al., 1975).
7. Au nombre des institutions qui gèrent les données et l'information en Afrique figurent les bibliothèques nationales et spécialisées, les centres de documentation, les centres d'information et les centres de données. Les services de statistique remplissent les mêmes fonctions que les centres de données pour ce qui

est de l'analyse et de la diffusion, mais leur champ d'action est beaucoup plus vaste pour ce qui est de la collecte directe des données.

8. Les caractéristiques propres aux centres de gestion de l'information décrits ci-dessus ont trait, entre autres, au volume des informations et des données recueillies et au traitement nécessaire; à la qualité de leurs produits, en particulier à leur degré d'authenticité; à la mesure dans laquelle ces produits sont immédiatement utilisables; et aux compétences et aux techniques nécessaires à leur fonctionnement. Depuis peu on emploie les termes "systèmes d'information" et "services d'information" pour désigner l'ensemble de ces institutions responsables de l'information : bibliothèques, centres de documentation, centres d'analyse de l'information, etc. L'expression "systèmes d'information" se réfère toutefois à ces institutions qui utilisent des méthodes et des concepts modernes en matière de gestion de l'information, à savoir analyse de systèmes, ordinateurs, microreprographie, etc.

9. D'après Samuelson et Borko (1977) : ... "Les systèmes d'information" conjuguent les ressources humaines et informatiques au titre de la collecte, du stockage, de la recherche, de la communication et de l'utilisation des données pour diriger efficacement (planification, prise de décisions, compte rendu, suivi) les opérations des organisations. Partant, la notion de systèmes d'information ne renvoie pas tant à la nature de l'information gérée (documentaire, statistique, etc.) ou au domaine traité qu'au degré d'efficacité de la gestion de l'information - recherche, traitement, communication - résultant des technologies, outils et concepts modernes utilisés. Il y aura exploitation d'un "système d'information" dans les institutions susmentionnées si celles-ci utilisent des ordinateurs et des technologies et concepts apparentés.

10. Les types d'information gérés par ces méthodes modernes se multiplient de façon spectaculaire. Au nombre des diverses vocations de ces "systèmes d'information" on peut brièvement énumérer les suivantes : bibliographique, statistique, environnementale, de suivi, de planification, de gestion de projet, de gestion, de télédétection, d'alerte avancée, financière, etc.

II. DONNEES/INFORMATIONS NECESSAIRES A L'AFRIQUE

11. Les données/informations dont l'Afrique a besoin pour la planification de son développement socio-économique relèvent de deux grandes catégories. La première comprend les "données/informations socio-économiques d'une importance stratégique pour la planification du développement et sa mise en oeuvre". Cette catégorie regroupe des informations et des données chiffrées relatives d'une part aux ressources humaines, financières, minières et autres et d'autre part à la situation politique et économique, autant d'éléments indispensables à une planification judicieuse (Adeyemi, 1988).

12. La seconde catégorie regroupe les informations et données de nature scientifique et technique. Il importe de souligner dans ce contexte que la formulation et la mise en oeuvre des projets et des programmes visant à assurer aux habitants d'un pays donné une alimentation suffisante, un logement, des installations sanitaires, une éducation et des possibilités d'emploi, sont largement tributaires des produits de la science et de la technique. Dans ce domaine l'Afrique a notamment besoin d'identifier "les ressources scientifiques et techniques (qui peuvent être utilisées) pour relever les niveaux de vie africains et soulager la misère dans les zones rurales" (Adeyemi, 1988).

III. INFORMATIONS POUR LE DEVELOPPEMENT NECESSAIRES A LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

13. L'indigence de l'information qui a caractérisé la planification du développement socio-économique de nombreux pays du continent depuis leur accession à l'indépendance politique est tenue comme principalement responsable de la médiocrité du développement de l'Afrique. Le problème n'est pas que les données sur lesquelles pourrait reposer la planification socio-économique de ces pays soient insuffisantes

mais bien plutôt le fait que lesdits pays ne soient pas en mesure de mettre en place et de maintenir une infrastructure adéquate de l'information.

14. Il est généralement admis que la dégradation au cours de ces dernières années de la situation sociale et économique sur le continent est principalement due à des conditions climatiques contraires, à la détérioration des relations économiques internationales, aux troubles civils dans de nombreux pays africains et à une gestion économique absurde de la part des gouvernements. Aussi bien la compréhension des problèmes de développement de l'Afrique que la mise en oeuvre des solutions exigent de grandes quantités d'informations. Mais au déplacement des priorités correspond celui du degré d'importance des besoins d'informations.

15. En Afrique subsaharienne, l'agriculture est considérée comme la pierre de touche de l'économie. L'agriculture et l'agro-industrie sont actuellement privilégiées dans les stratégies de développement et sont donc au nombre des thèmes prioritaires sur lesquels des informations sont nécessaires. De nombreux pays africains sont déjà dotés de services de statistique, de bibliothèques et de centres de documentation à vocation agricole. Le problème qui se pose est comment ces entités, axées sur une documentation de type largement traditionnel, pourront répondre aux besoins propres à une approche multidisciplinaire de l'agriculture et à l'environnement hétérogène de l'utilisateur. Seules les récentes techniques de pointe dans les domaines de la télédétection, des communications et du traitement de données, sont à la hauteur des tâches que constituent la mise en place et l'actualisation de systèmes novateurs de collecte, de traitement et de transmission des données ainsi que la poursuite de la R-D connexe.

16. Des changements s'imposent dans les importants domaines que sont le commerce, l'industrialisation, les transports et les communications ainsi que l'exploitation des ressources naturelles. Toutefois, les gouvernements et les institutions de la région ignorent l'ampleur de leur richesse en ressources naturelles. Dans les pays industrialisés ce sont des domaines qui relèvent principalement du secteur privé, mais les besoins et les comportements en matière d'information du secteur privé africain sont encore fort peu connus ou compris. Ceci s'explique en partie par le fait que le secteur privé africain est exclu des activités liées à la mise en place d'une infrastructure de l'information et à la formulation des politiques. Au nombre des autres explications de ce phénomène il y a les faits suivants : un secteur privé régional voit à peine le jour et les intérêts multinationaux dominants dépendent de leur société mère à l'étranger pour obtenir leurs informations.

17. Il convient aussi de faire remarquer qu'en Afrique aujourd'hui, les services d'information commerciale et industrielle en sont encore à un stade embryonnaire. Toutefois, avec l'évolution des besoins d'information, on tend généralement à préconiser l'abandon de l'approche conventionnelle en la matière qui privilégie le texte imprimé pour adopter des systèmes informatisés d'appui aux décisions comprenant des activités et des services novateurs. Ces systèmes devraient être mieux à même de relever les nouveaux défis du développement.

IV. AMELIORATION DE L'ACCES A L'INFORMATION POUR LE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

18. La disponibilité de l'information voulue varie considérablement d'un domaine de développement à un autre. Les services centraux et sectoriels de statistique, les centres de documentation et les établissements de recherche ont accumulé au cours de leurs travaux toutes sortes d'informations sur lesquelles s'appuient les présentes activités de planification, encore que l'exactitude et l'actualité de ces données laissent parfois à désirer et que certaines lacunes restent à combler. Tel est particulièrement le cas avec les statistiques concernant la démographie, le commerce extérieur, la santé, l'éducation, les transports et l'emploi. Par ailleurs, les informations sont dans une large mesure inadéquates dans des domaines tels que les ressources naturelles (ressources minières, eau, ressources foncières et forestières, environnement), l'activité économique du secteur privé (secteur non structuré, petites entreprises), etc. L'insuffisance de l'information

dans ces derniers domaines s'explique en partie par la complexité de la collecte des données (instruments, méthodologies) ainsi que par l'importance des ressources financières requises pour ce faire.

19. Pour être utilisée, l'information doit non seulement être disponible mais encore accessible. Pour améliorer l'accès à l'information pour le développement, les pays et les institutions africains devraient faire ce qui suit :

- a) Créer des sources d'information à proximité de la population desservie afin de minimiser les retards dans la prestation des services et pour des raisons de commodité;
- b) Faire en sorte que les produits et les services d'information soient faciles à utiliser. Ainsi, pour pouvoir servir, l'information en mémoire dans les bases et banques de données ou celle qui figure dans les catalogues, les cartes et les index doit être facilement accessible et compréhensible;
- c) Utiliser des instruments d'accès connus (compatibles) pour renforcer l'accessibilité, en particulier lorsqu'il s'agit de sources informatisées. Au nombre de ces instruments figurent les interfaces de l'utilisateur pour la recherche par ordinateur, les méthodes d'indexage et le vocabulaire, les protocoles de réseau, les plans de classement bibliothécaire et les définitions statistiques;
- d) Familiariser les utilisateurs avec les sources d'information et leurs modes d'accès;
- e) Faciliter aux usagers l'acquisition de sources originelles (premières) d'information;
- f) Formuler des politiques nationales d'information qui devraient être étroitement liées, en fait intégrées, aux politiques socio-économiques du pays;
- g) Mettre en place et développer des systèmes nationaux d'échange d'informations pour le développement;
- h) Fournir autant que possible des informations pour le développement plus à la portée de l'utilisateur. Ces informations en provenance de l'étranger ou qui sont diffusées à l'intérieur d'un pays doivent pouvoir être assimilées par les utilisateurs finaux. On doit en particulier tenir compte de la langue, des coutumes et autres particularités propres aux utilisateurs visés.

20. Il est à espérer que, sur la base des principes énoncés ci-dessus, les gouvernements africains créeront des centres nationaux de coordination de l'information qui seront chargés d'orienter, de stimuler et de diriger le développement des ressources et des services en la matière ou renforceront ceux qui existent déjà. Ces centres devraient aussi aider les gouvernements à formuler et à adopter des politiques nationales d'information pour le développement qui feraient partie intégrante de leur politique nationale de développement. Ces politiques d'information, une fois adoptées, fourniront aux planificateurs une liste récapitulative des facteurs dont il faudra tenir compte dans la mise en place d'une infrastructure nationale de l'information, dans la formulation des projets et des programmes pertinents ainsi que dans le cadre de la coopération régionale et internationale.

V. ACCES DE L'AFRIQUE AUX RESEAUX MONDIAUX D'INFORMATION

21. Les réseaux mondiaux d'information tels qu'INTERNET sont riches d'informations qui pourraient être tout particulièrement utiles aux pays africains. Ces derniers s'accordent à penser que l'information joue un rôle crucial dans l'infrastructure d'une nation. Sans des politiques, des stratégies et des plans de mise en œuvre adéquats en matière d'information, les pays africains ne seront pas en mesure de pleinement participer à l'économie mondiale de l'information.

22. Si l'Afrique souhaite tirer parti des ressources des réseaux mondiaux d'information, il faut que des initiatives soient prises à l'échelon national dans le domaine de la collecte et du traitement des données afin de renforcer les capacités locales en la matière pour pouvoir contribuer à la création d'une information scientifique, technologique, économique, financière, sociale et culturelle proprement africaine. Les progrès révolutionnaires de la technologie de l'information accélèrent les changements économiques et sociaux qui transforment l'industrie, le commerce et la société. Une nouvelle sorte d'économie - l'économie de l'information - émerge dans laquelle les échanges commerciaux et les investissements sont mondiaux et les entreprises, riches de leurs connaissances, en liaison avec les réseaux d'information, et dotées des capacités voulues, se font concurrence à l'échelle mondiale. Parallèlement une nouvelle société se profile également, qui, de par ses immenses capacités d'information, est sensiblement différente de la société industrielle, étant beaucoup plus compétitive, plus démocratique, moins centralisée, moins stable, plus apte à répondre aux besoins individuels, et plus amicale avec son environnement.

VI. CONCLUSIONS

23. Un développement et une intégration socio-économiques constructifs de l'Afrique sont presque inconcevables sans une base d'information solide en vue de la planification. L'obstacle de loin le plus important à la mise en place d'une infrastructure de l'information en Afrique est l'insuffisance des ressources financières et matérielles disponibles à ce titre. Etant donné le rôle prédominant que jouent les gouvernements africains dans la vie sociale et économique, la faible priorité qu'ils accordent aux activités d'information est la principale cause des présentes lacunes. Les mesures d'austérité adoptées à la suite de la crise économique actuelle sur le continent exacerbent cette situation.

24. Si l'Afrique doit atteindre ses objectifs de développement socio-économique et créer une communauté économique africaine, ses pays doivent alors donner la priorité au développement de leur infrastructure de l'information. Ils doivent renforcer les établissements en place et en créer constamment de nouveaux aux échelons national et régional de sorte que les données/informations utiles à leur planification soient disponibles. Il faut mettre davantage l'accent sur l'utilisation des techniques d'information appropriées qui garantissent l'actualité et le traitement judicieux de l'information.

25. Dans le même esprit, les pays africains doivent insister comme il convient sur l'acquisition et l'utilisation de la technologie moderne de l'information, compte tenu du rôle important que celles-ci jouent dans la production et la diffusion de l'information pour la planification du développement. La capacité de ces techniques de stocker, de traiter et de diffuser de grandes quantités de données, à très grande vitesse et avec une très grande fiabilité dans le temps et l'espace, fait qu'il est absolument nécessaire de les utiliser dans les activités d'information. Si les technologies modernes de l'information font manifestement défaut à l'Afrique, il n'en demeure pas moins vrai qu'il est indispensable qu'au moins certains secteurs de son économie soient parties prenantes à l'ère de l'information afin de rester compétitifs et de jouer un rôle dans l'ordre économique international. Le développement économique est inextricablement lié aux progrès et à l'emploi des techniques de l'information. L'essence de la technologie de l'information c'est sa capacité de transférer des données de leur source là où elles sont nécessaires, et ce en utilisant les moyens les plus rapides possible.

NOTES

1. Adeyemi, Nat. M., "Making information technologies serve Africa's information Needs" [exposé présenté à un atelier du PADIS organisé à Tanger (Maroc) en décembre 1988].
2. Akhtar, S., Building South-North bridges on the information Super-Highway: Towards a global agenda for collaborative research and action, CRDI, Ottawa (Canada), 1995.
3. ARCT - ALERT AFRICA, ARCT Newsletter on Advanced Technology Information for Africa, Vol. 4, no. 1 et 2, janvier-juin 1991.
4. Bowen-Jones, Howard, "Technology and the third world", dans Alan B. Mountjoy (ed.), The Third World: Problems and Perspectives", Hong Kong, Macmillan, 1977, p. 76-83.
5. Computers in Africa, mars/avril 1988, p. 4 et Vol. 5(2), p 3, 8.
6. Gupta, A.K.S., "Socio-economic statistics for development planning: An Indian perspective" dans A. Van Der Laan et A.A. Winters, The Use of Information in a Changing World, Amsterdam (Pays-Bas), 1984, p. 209-220.
7. International Institute of Communications, The Use of Satellite Communication for Information Transfer, Paris, Unesco, 1982.
8. Mangheni, P., "The role of information technology in the African development strategy: Prospects for information technology applications in Africa", [exposé présenté à un atelier organisé à Nairobi (Kenya) en novembre 1991].
9. National Research Council, Board on Science and Technology for International Development, Science and technology information services and systems in Africa, Washington, 1990.
10. PADIS (1991), "Computer-mediated communication (CMC) systems: What potential in Africa?" [exposé présenté à un atelier organisé à Nairobi (Kenya) du 28 octobre au 1er novembre 1991].
11. Taleroe, Gaudette P., "Harnessing information for development", World Bank vision and strategy, draft, mai 1995.
12. Département des affaires économiques et sociales, ONU, The application of computer technology for development, New York, ONU, 1971, p. 122.
13. Zwangobani, Eliot, "National informatics policies in sub-Saharan Africa", dans Report and Proceedings of a regional seminar held in Addis Ababa, Ethiopia, 28 novembre - 1er décembre 1988, p. 151-170.